

Samedi 4 Mai 2019

AVIS DE DÉPÔT DU TABLEAU DES RECTIFICATIONS (INSCRIPTIONS ET RADIATIONS) APPORTÉES A LA LISTE ÉLECTORALE

Le Maire de la Ville de Fort-de-France informe ses administrés que, conformément aux dispositions du Code Électoral (Art R 13), le Tableau contenant les additions et les retranchements faits à la liste électorale, suite à la réunion de la Commission de contrôle qui s'est tenue le 3 mai 2019, est déposé au Service Elections - 2ème étage de la Mairie.

Ce tableau peut être consulté par tout électeur aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

Le Maire rappelle également que, tout électeur inscrit sur la liste électorale peut former un recours devant la Commission de contrôle des listes électorales, afin de réclamer l'inscription d'un électeur omis ou la radiation d'un électeur indûment inscrit (art L 19 et L 20 du Code électoral).